

Le RESPE : un outil de maîtrise du risque sanitaire dans la filière équine

Présenté par Bénédicte FERRY, IFCE

L'épidémie d'artérite virale en Normandie en 2007 a eu des répercussions économiques et psychologiques importantes pour la filière équine. Cette épidémie a engendré une prise de conscience d'un besoin de sécuriser l'industrie équine.

Face à un contexte favorisant la contagion (développement des échanges et transport des chevaux, réchauffement climatique), et la filière équine étant fragile (dispersée, changements d'hébergements fréquents...), le Réseau d'Epidémiologie Surveillance en Pathologie Equine (RESPE) apporte un nouvel outil de maîtrise sanitaire.

Le RESPE permet dorénavant :

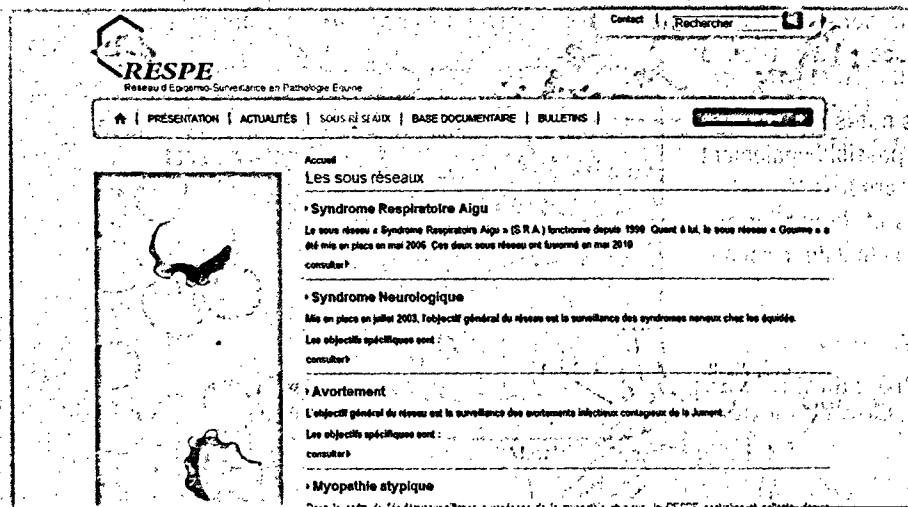
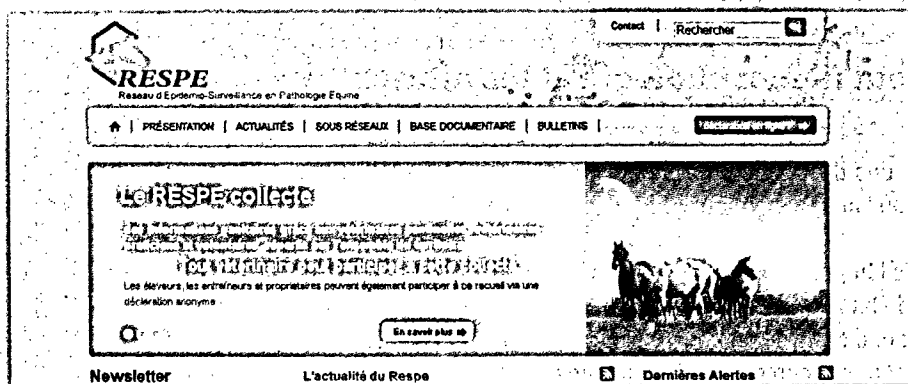
- d'assurer une veille sanitaire des maladies équines,
- d'alerter les autorités sanitaires, les socioprofessionnels et les pouvoirs publics,
- de développer un réseau de compétences vétérinaires permettant une collecte rapide d'informations épidémiologiques,
- de gérer les crises sanitaires hors maladies réglementées.

Le fonctionnement du réseau sur le terrain est assuré par près de 300 Vétérinaires Sentinelles (VS) qui sont des vétérinaires praticiens et volontaires répartis sur plus de 81 départements. Leur rôle principal au quotidien est de remonter, vers le RESPE, les suspicions de maladies suivies par l'un des sous réseaux et rencontrées sur le terrain. Lors de suspicion, le VS effectue les prélèvements requis, définis dans un protocole clairement établi et diffusé pour chacun des sous réseaux. Ceux-ci sont ensuite adressés à un laboratoire partenaire avec une fiche de déclaration standardisée disponible sur ce site et faxée au RESPE.

Les résultats des analyses parviennent ensuite au RESPE ainsi qu'aux Vétérinaires Sentinelles ; en cas de positif, le RESPE est prévenu dans les meilleurs délais par téléphone ou par mail. Le réseau diffuse alors une alerte anonyme à l'ensemble de ses contacts pour informer, appeler à la vigilance et éventuellement proposer certaines mesures sanitaires.

Lors d'épizootie, le RESPE assure alors un suivi renforcé du ou des foyers, informe régulièrement la filière, peut mener des enquêtes sur le terrain et déclenche dans les cas extrêmes, une cellule de crise qui coordonne l'ensemble des mesures. Le RESPE est également une plate-forme relayant les informations sur les maladies réglementées et est, à ce titre, le relais officiel de la DGAL et des DSV.

La veille sanitaire est assurée par 4 sous réseaux. Il y a un collège spécifique par sous réseau, qui élabore entre autres les fiches de déclaration. Ces sous réseaux sont : « syndrome respiratoire aigu » (grippe, EHV-1, AVE et gourme), « syndrome nerveux » (EHV-1, West Nile, Borna), « Myopathie atypique » et « Avortement » (AVE, EHV-1 et Leptospirose). Il existe un collège transversal : le collège sanitaire pour l'expertise de crise.



Face à une crise sanitaire, la filière équine est donc en mesure de réagir grâce à sa capacité à s'organiser autour du RESPE. De plus, le protocole de gestion de crise a été testé et les interlocuteurs de la filière aussi bien au niveau local, que régional ou national ont été sensibilisés. La filière dispose également d'outils pour aider à la gestion de crise : le RESPE

et son site internet où on retrouve les dernières alertes, tous les bulletins d'alerte, les fiches de déclaration et une riche base documentaire, la base de données SIRE qui sera enrichie avec le dossier détenteurs d'équidés, et enfin un réseau de laboratoires agréés pour les diagnostics.

Pour en savoir plus sur le RESPE

Réseau d'Epidémiologie Surveillance en Pathologie Equine
6 avenue du Maréchal Montgomery
14000 Caen
Tél / Fax : 02.31.57.29.14
www.respe.net

Nouveaux espaces personnalisés sur Internet

Présenté par Anne-Claire GRISON

De nouveaux services et produits ont été mis en ligne fin 2010. Il s'agit du remplacement de l'espace privé, limité aux démarches en ligne, par l'espace personnalisé, plus ergonomique, plus complet et personnalisable.

Les objectifs sont de faciliter les démarches, de diffuser au mieux les informations sûres et fiables de l'IFCE, de mettre à disposition nos bases de données et de répondre au plus près aux exigences des utilisateurs.

Un autre volet nouveau est l'encyclopédie pratique du cheval : Equip@edia.

Le point fort de ce projet est la personnalisation des produits et services. L'espace personnalisé se découpe en plusieurs rubriques :

- **La page d'accueil**, sur laquelle on retrouve notamment le tableau de bord, les alertes et notifications sur nos démarches, les actualités IFCE et Haras nationaux, etc ;

- **Me former, m'informer**, qui contient les liens vers les contenus favoris dans l'équip@edia. L'espace « Question à un expert » pour poser une question et consulter celles des autres internautes et l'accès à ses ressources documentaires (e-learning) ;

- **Mes démarches et outils**, qui donne un accès direct aux démarches SIRE en ligne et aide au suivi de ces démarches grâce aux alertes ;

- **Mes infos chevaux**, dans laquelle il est possible de suivre des chevaux auxquels on s'intéresse et d'accéder à des informations des bases de données de l'IFCE ;

- **Mes annonces**, pour suivre efficacement les annonces que l'internaute souhaite diffuser dans l'espace « Petites annonces », pour la vente de chevaux notamment ;

- **Mon compte**, espace qui permet de gérer son abonnement, ses informations personnelles, etc.

Un produit phare de cette offre de services est l'encyclopédie en ligne Equip@edia. Dynamique et interactive, elle apporte de l'information fiable et professionnelle sur de nombreux thèmes (reproduction, génétique, réglementation,

développement durable, etc.) et facilite l'accès à plus d'informations via d'autres supports complémentaires (bibliothèque, médiathèque du cheval, e-learning). Cette rubrique permet aussi aux internautes abonnés de poser leurs questions aux experts de l'IFCE pour obtenir une réponse certifiée.

Un système d'abonnement a été mis au point, donnant un accès illimité aux informations des bases de données (Info-chevaux), à Equip@edia et à « Questions à un expert. » Plusieurs formules sont possibles :

- les forfaits d'accès illimité de durée au choix : 1 an à 24 euros, 3 mois à 9 euros ou 1 jour à 3 euros ;

- les journées liberté (accès illimité sur 1 journée) : 5 jours non consécutifs à 6 euros ou 10 jours non consécutifs à 9 euros.

